

INVENTAIRE DES EFFETS REMIS LORS D UN PARLOIR.

NOM/PRENOM :.....**ECROU :**..... **CELLULE**.....

<u>VETEMENTS AUTORISES</u>	<u>NOMBRE MAXI</u>	<u>NOMBRE LIVRE</u>
Bermudas. short. pantacourt	2	
Bob,casquette (1 en cellule)	1	
Lunettes de soleil (1 en cellule)	1	
Sous-vêtements. Soutien gorge	8	
Chaussettes .collants. Mi bas	10	
Chemise. Chemisette. T shirt. polos	5	
Pantalon. Jeans. Jupe. Robe.	3	
Veste de survêtement	1	
Pull. Sweat-shirt	2	
Veste en laine	1	
Pyjama. Chemise de nuit	1	
Mouchoir ou torchon en tissu	5	
Drap de bain (maxi 80*150 cm)	1	
Tapis de prière sans boussole	1 par détenu sur autorisation	
Djellaba	1 par détenu sur autorisation	
Gant de toilette, gant de crin, fleur de douche	2	
Peignoir (1 en cellule)	1	
Serviette de toilette (90*40 cm)	1	
Gants en laine (1 en cellule)	1	
Bonnet (1 en cellule)	1	
Écharpe 1 en cellule	1	
Blouson. Manteau (1 en cellule)à signaler à l'accueil du parloir	1	
Chaussures sans tige métallique. à signaler à l'accueil du parloir	1 paire bimestrielle	
Livres avec dépôt légal, revues (même cantinable) , ouvrage d'apprentissage, dictionnaire	5	
CD.DVD, jeux vidéo (en original)	3	
Jeux de société	1 par mois	
Produit d'hygiène corporelle neuf, inclus, sans alcool, hors contenant verre, hors bombe aérosols, avec mention obligatoire 0% alcool : shampoing, gel douche, déodorant, crème solaire, crème hydratante, rasoir jetable, rasoir électrique, brosse à dent jetable, serviettes et tampons hygiéniques,	3 produits par semaine	
Agenda, papier à lettres, enveloppes,	Nombre raisonnable	
Timbres	5 par semaine	
Petit objet ou dessin confectionnées par les enfants	Nombre raisonnable	
Tout document relatif à la vie familiale	Nombre raisonnable	
Matériel de santé,(lunettes de vue non teintées, appareillage dentaire, oculaire ou auditif, fixodent...)	1	

Sont interdits : les vêtements à capuche, les cagoules, les vêtements en cuir. Tout vêtement s'apparentant à un uniforme(vêtements bleus, vêtements de camouflage).

Sont soumis à autorisation : les costumes (1 à la fouille), les cravates (1 à la fouille), les montres, les console de jeux, le brosses à dent électrique, les produits de maquillage.(Mise à jour du 29/05/17)

Nom et prénom du dépositaire

.....

Date.....

Signature.....

Nom et prénom du détenu

.....

Date.....

Signature.....